



District de la Seine-Saint-Denis de football

LISTE DES COMMISSIONS 2022-2023

Le Comité de Direction du District de la Seine-Saint-Denis de football peut déléguer ses pouvoirs à des Commissions dont il nomme le Président et les membres pour une durée d'un an.

(Article 1 du Règlement Intérieur, portant attribution des compétences aux Commissions du District)

Les Commissions dont l'appel à candidature est ouvert pour la saison 2022-2023 sont :

- | | |
|-----------------|--|
| (CDPME) | -Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education |
| (CDTIS) | -Commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives |
| (CDSACM) | -Commission du Statut de l'Arbitrage et du Contrôle des Mutations |
| (SDE) | -Commission du Statut des Educateurs |



District de la Seine-Saint-Denis de football

FICHE DE CANDIDATURE COMMISSAIRE

Commission souhaitée :

CDPME ; CDTIS ; CDSACM ; SDE ;

Nom :
Prénom :
N° de licence :
Poste occupé au sein du club :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél fixe :
Tél portable :
Email :
Avez-vous déjà fait partie d'une commission ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Si oui, laquelle ?	
Combien de temps ?	
En quelques lignes indiquez vos motivations :